

Avis aux étudiants de première année médecine

Les étudiants dont les noms figurent dans la **liste des étudiants non encore inscrits sur APOGÉE** sont tenus de procéder obligatoirement à leur inscription en utilisant le lien correspondant à leur situation :

✚ Baccalauréat **marocain** : [veuillez cliquer [ici](#)]

✚ Baccalauréat **mission ou étranger** : [veuillez cliquer [ici](#)]

Les étudiants dont les noms figurent dans la **liste des inscrits dans d'autres établissements de l'université** sont informés que leur inscription sur APOGÉE ne pourra être effectuée **qu'après l'annulation de leur inscription dans l'autre établissement** (retrait du baccalauréat).

Toutes ces démarches doivent être accomplies avant le 30/11/2025.

Listes jointes :

➡ **Liste des étudiants non encore inscrits sur APOGÉE** : [[cliquer ici](#)]

➡ **Liste des étudiants inscrits dans d'autres établissements de l'Université** : [[cliquer ici](#)]

10/11/2025